

Comment stopper la hausse des prix alimentaires

13 mars 2023



Paru dans la rubrique "Débats" de l'Humanité du 13 mars 2023

Une situation qui ne fait que s'aggraver

Pour INDECOSA-CGT, association de consommateurs agréée, le droit à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et financièrement accessible au plus grand nombre fait naturellement partie des droits économiques et sociaux fondamentaux. Or, les prix alimentaires ont fortement progressé (+13,85% sur un an à fin février 2023 à comparer à une inflation globale estimée par l'INSEE à 6,2% sur la même période) et devraient progresser encore très significativement dans les prochains mois.

Comment stopper l'augmentation des prix alimentaires ?

Maîtriser la hausse des prix alimentaires est un impératif absolu. La précarité alimentaire explose. Près de 7 000 000 de personnes ont été contraintes de recourir à l'aide alimentaire en 2020 selon une étude du Secours Catholique. Les jeunes de moins de 25 ans représentent plus de 50% des bénéficiaires des repas des Restos du Cœur. Cette situation dramatique, souvent associée à une malnutrition et une surconsommation de nourriture industrielle, a des implications sanitaires (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires ...).

Si l'aide alimentaire demeure indispensable et doit être renforcée en période de forte inflation, elle ne contribue en rien à la régulation des prix en faveur d'une alimentation saine et écologique. L'idée de multiplier, sur un plus grand nombre de produits alimentaires, l'application du taux de TVA le plus faible ne garantit pas non plus une baisse des prix. (on se souvient du précédent de la baisse du taux de TVA dans la restauration, décidée par Sarkozy, qui n'a globalement

profité ni aux salariés du secteur ni aux consommateurs).

Aller vers un véritable changement de société.

Un collectif d'organisations porte le principe de mise en place d'une Sécurité sociale de l'alimentation. Il s'agit de sanctuariser un budget pour l'alimentation de 150 euros par mois et par personne et de l'intégrer dans le régime général de sécurité sociale. Tout comme pour la sécurité sociale à son origine. Pour les initiateurs de ce projet, 150 euros par mois et par personne, c'est la garantie pour tous, y compris les plus précaires, d'accéder à une alimentation choisie et de qualité. INDECOSA-CGT estime, qu'il s'agit là a priori d'un projet résolument social et novateur, qu'il est nécessaire de débattre de sa faisabilité avec tous les acteurs de la société afin qu'il ne soit pas détourné de son objectif premier, ni récupéré par l'industrie agroalimentaire.

5 mesures concrètes pour l'accès à une alimentation saine de qualité pour tous.

- Un véritable étiquetage des produits et La mise en place du Nutri-score partout en France et en Europe,
- Un encadrement strict des produits transformés,
- La mise en place d'une véritable norme «circuits courts»,
- Mettre fin aux dispositions de la loi Egalim,
- Une politique nationale et européenne assurant notre souveraineté alimentaire,

La mise en œuvre immédiate :

- D'un panier anti-inflation élargi fixé par l'état, qui couvre réellement les besoins des consommateurs,
- D'un chèque alimentation pour tous

Christian Khalifa

Président Indecosa CGT

